

Rubrique: Travail

Sous-rubrique: Permis octroyé concernant la durée du travail

Date de publication: SHAB 29.11.2022 Date d'échéance prévue: 29.11.2025 Numéro de publication: AB02-0000011924

Entité de publication

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO - Arbeitszeitbewilligungen, Holzikofenweg 36, 3007 Bern

Permis octroyé concernant la durée du travail Ambulances de Gimel, Christian Baudin

Organisation concernée:

Ambulances de Gimel, Christian Baudin CHE-106.853.094 Route d'Aubonne 18 1188 Gimel

Type d'autorisation:

Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche)

art. 14 et 15 de l'ordonnance 1 relative à la loi sur le travail (OLT 1)

No de référence: 22-003040 N° d'établissement: 16264788

Pan d'entreprise: Service ambulancier : transport de patients (Suisse romande)

Personnel: 1 H, 1 F

Validité: 01.12.2022 – 01.06.2023

Complément à l'autorisation: Renouvellement **Autorisation pour:** FR, GE, JU, NE, VD, VS

Remarques juridiques:

Conformément aux art. 44 ss PA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (tél. 058 462 29 48).